

Hors série : spécial statistiques
Juillet 2002

Service d'appui et de liaison des Ateliers de Pédagogie Personnalisée

Réseau de formation ouverte tout au long de la vie.

www.app.tm.fr

PORTRAIT DES APP EN 2001

Edito

Le réseau des APP, avec près de 800 sites sur l'ensemble du territoire, consolide sa position d'offreur de prestations de formation ouverte adaptées aux publics adultes essentiellement de niveau VI à V.

Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée proposent, en référence à un cahier des charges national, des formations dans le champ de la culture générale et de la culture technologique de base. Chaque personne signe un contrat pédagogique qui définit les objectifs et les modalités (contenus, rythmes, durées) de la formation.

La comparaison entre les résultats constatés en 2001 et ceux de l'année précédente fait apparaître des évolutions importantes qui renforcent les tendances observées depuis plusieurs années. L'accroissement du nombre d'apprenants est certes la plus remarquable. La confirmation de la part croissante du public adulte (peut-être faut-il s'interroger avec le réseau d'accueil des jeunes sur ce fait), l'augmentation du nombre de femmes, la première place prise par la culture technologique de base et l'initiation à la bureautique et à Internet sont aussi à souligner et révélatrices des évolutions de la demande. Impliqués dans le PAMSI, les APP ont délivré en 2001 près de 10 000 certificats, à la fois en mobilisant les fonds du FFPPS et des crédits complémentaires de l'ANPE.

Si l'enveloppe des crédits d'Etat est restée stable, nombreuses ont été les régions où les DRTEFP ont procédé à des ajustements des règles de calcul de leur financement, permettant une meilleure prise en compte du coût réel de l'heure de formation. L'application du nouveau code des marchés publics, dès 2002, devrait renforcer cette tendance. Les APP seront dans le champ de la subvention, dont le montant sera négocié, sur la base d'un coût horaire de référence estimé. La même règle devant s'appliquer au FSE déconcentré. Les conseils régionaux auront à se positionner dans les mois à venir.

Ces changements rendent encore plus nécessaire le dispositif de suivi statistique tel qu'il existe aujourd'hui. Lui seul permet de visualiser la réalité de l'activité des APP et de ses évolutions. Il vient d'être légèrement aménagé pour faire apparaître la contribution du FSE et la part consacrée à l'initiation Internet dans le réseau APP.

La meilleure prise en charge du coût horaire explique pour partie la diminution du nombre d'heures, dans la mesure où l'enveloppe globale du FFPPS est restée la même par rapport à l'année précédente. Sans compter que dès le mois d'octobre 2001, de nombreux APP n'ont plus accueilli de nouveaux publics en raison d'un manque de crédits. Les choix de développement des APP ainsi que les orientations politiques et budgétaires à venir diront si les APP pourront prendre en compte l'ensemble des demandes.

176 000 personnes formées à l'APP en 2001
Plus de 12 millions et demi d'heures de formations réalisées
467 APP conventionnés avec près de 800 points d'accès à la formation

L'APP "moyen"

385 apprenants.
27 500 heures de formation.

Durée moyenne d'une formation
87 heures de formation par apprenant

L'outil statistique

Tous les mois, chacun des APP rend compte de son activité via un applicatif dédié, accessible par Internet. Le système ainsi mis en place depuis plus de 10 ans (sur le minitel puis sur Internet depuis 1998), au-delà de sa fonction de "rapporteur" de l'activité du réseau national, est avant tout un outil d'aide au pilotage au niveau local, tant pour les financeurs, les prescripteurs, les partenaires que pour les "porteurs" du projet APP. Les statistiques sont exploitables mois par mois ou en cumul mensuel. Des déclinaisons régionales sont progressivement mises en place afin de mieux répondre aux spécificités des territoires. Les données nationales, en cumul annuel, mutualisées par ce système, sont consultables par tous depuis 1996 sur le site Internet des APP (<http://www.app.tm.fr>).

ALGORA

Algora, formation ouverte et réseaux, est une association qui regroupe autour de la DGEFP des partenaires du secteur de la formation. Elle développe des activités d'information, d'observation, d'assistance technique et de conseil dans le champ des formations ouvertes et à distance. La mission d'appui et de liaison des APP (IOTA+) se développe au sein d'Algora. Cette mission propose aux équipes APP et à leurs partenaires des services (un journal, un site web, des outils de travail coopératifs et différentes modalités d'échanges, des groupes de réflexion et de production, des journées thématiques, des visites de sites, des enquêtes...).

Pour plus d'infos : www.algora.org
www.app.tm.fr
(possibilité de consulter les statistiques APP depuis 1996.)
E mail : iota.iota@app.tm.fr

Portrait des APP en 2001 - quelques chiffres

Le réseau des APP

Les APP sont nombreux, stables et déployés sur l'ensemble du territoire

776 points d'accès à la formation

- ✓ 467 APP en France métropolitaine et DOM TOM
- ✓ 270 antennes géographiques
- ✓ 39 antennes en milieu carcéral

Le nombre de personnes et d'heures

Des réalisations toujours en progression

- ✓ 165 849 personnes accueillies, soit une moyenne de 355 accueils par APP (toutes les personnes accueillies ne signent pas un contrat),
- ✓ 176 083 personnes formées dans l'ensemble des APP (ce chiffre est l'addition des personnes entrées l'année précédente et qui ont poursuivi leur formation en 2001 et de celles entrées en formation au cours de l'exercice),
- ✓ 12 445 443 heures de formation réalisées (soit en moyenne 26 649 heures par APP).

La moyenne correspondante calculée par APP est simplement un indicateur de tendance. Les écarts sont grands entre ceux qui atteignent le millier de stagiaires, en prenant souvent appui sur un réseau d'antennes délocalisées, et d'autres, parfois en milieu rural, qui "tournent" avec 200 personnes dans l'année.

Les publics

L'apprenant " type " en APP est une femme, de plus de 26 ans, demandeur d'emploi et de niveau inférieur au baccalauréat.

- ✓ 28,35% des personnes ont été orientées à l'APP par leur ALE (Agence Locale pour l'Emploi) ; 16,4% par les Missions Locales, les PAIO, les CIO et les travailleurs sociaux ; 11% par les organismes de formation ; 8,8% par les entreprises et 25% se sont présentées d'eux-mêmes (candidatures spontanées),
- ✓ 84,5% des personnes accueillies s'engagent dans une formation à l'APP,
- ✓ 70% des personnes ont plus de 26 ans,
- ✓ 75% sont des femmes,
- ✓ les 2/3 du public (63,4%) ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- ✓ 60,4% sont demandeurs d'emploi et la majorité ont pour objectif d'accéder à un emploi par le biais d'un concours (42%),

- ✓ 11,8% sont salariés de droit commun,
- ✓ 2 200 apprenants sont des détenus accédant à l'APP dans le cadre des antennes ouvertes en milieu pénitentiaire.

L'activité

Les apprenants en APP travaillent les domaines des mathématiques et du français, s'initient ou se perfectionnent à l'usage de l'informatique, une journée et demi par semaine, en moyenne, en autoformation assistée durant 3 mois environ et estiment satisfaisante la prestation APP.

- ✓ 61% des heures sont réalisées en auto-formation accompagnée ; 17% en petits groupes et 15% en ateliers thématiques,
- ✓ 44% des heures de formation correspondent à une remise à niveau dans les domaines des mathématiques et du français,
- ✓ 30 % des heures sont consacrées à la culture technologique dont l'informatique et Internet,
- ✓ 48% des formations durent entre 50 et 200 heures,
- ✓ 57% des apprenants viennent moins de 9 heures par semaine à l'APP,
- ✓ 89% estiment avoir atteint ou partiellement atteint leurs objectifs.

Les évolutions à retenir par rapport à l'année 2000

Confirmant sa progression, le réseau a accueilli 8 600 personnes de plus qu'en 2000. Le nombre de personnes formées, quant à lui, augmente de près de 13 000 personnes, preuve d'une encore plus grande adéquation de la demande du public avec l'offre de formation des APP.

- ✓ Le public des APP a toujours été très majoritairement féminin. Ce pourcentage s'accroît encore de 2% en 2001 pour atteindre 75 % du total,
- ✓ Le nombre d'heures de formation est stable, ce qui se traduit par une diminution de la durée moyenne de la formation pour chacun,
- ✓ Le nombre de personnes se déclarant demandeur d'emploi, au moment de leur arrivée à l'APP, est de 60,5%, en augmentation de 2%. Ce nombre a diminué en 2000, moment où le chômage baissait en France, il augmente à nouveau quand le chômage est en croissance. Ce constat met en évidence la bonne réactivité des APP par rapport à l'évolution de la conjoncture de l'emploi. Le même raisonnement

Portrait des APP en 2001

vaut pour les CES qui passent de 11% en 2000 à 8,5% en 2001, année où le nombre global de CES est en diminution. Le nombre de salariés augmente légèrement pour se situer à 15,5%.

- ✓ L'écart se creuse entre les jeunes (16-25 ans) et les adultes. La place des "jeunes" au sein des APP, diminue régulièrement depuis une dizaine d'année. Le saut entre 2000 et 2001 est important puisque il atteint 5%, soit plus de 70% des publics ayant 26 ans et plus.
- ✓ Plus de 2 200 apprenants sont des détenus qui se forment dans les 39 antennes APP en milieu carcéral.
- ✓ L'équilibre des **niveaux** de formation est stable, la diversité est la règle. 64% des publics se situent entre les niveaux VI et V. Les APP sont un des rares dispositifs à avoir gardé son public d'origine (faiblement qualifié) et à se développer progressivement en accueillant les niveaux IV, voire plus. Les prestations de type "accompagnement méthodologique" (en complément de prestations CNED, par exemple) ou bureautique/initiation internet attirent des adultes de niveaux plus élevés que la moyenne. 1/3 du public a comme objectif de préparer un concours ou un examen.
- ✓ Au niveau des **financements**, l'Etat (FFPPS) finance 39% des heures réalisées. Cette proportion est en diminution par rapport à l'an dernier. La contribution des Conseils Régionaux est en augmentation de 2%. Elle se situe à 21%. Attention toutefois, les disparités sont importantes d'une région à l'autre, leur financement peut être majoritaire dans certain cas, mais marginal ailleurs.
- ✓ **Les domaines** majoritairement proposés en 2001 comme pour l'année 2000, sont, dans l'ordre, la culture technologique de base : 30% du total des heures (qui englobent bureautique, initiation internet mais également d'autres activités, telle que la lecture de plan,...), ensuite viennent le français (26%), les mathématiques (18%), les langues (6%). Les temps de type "APP mode d'emploi" ou "comment organiser son apprentissage" peuvent être assimilés à un domaine, 4,5% des heures y sont consacrées.

Des modalités pédagogiques particulières

Plus de **60 % des heures sont réalisées en autoformation accompagnée**. Dans cette situation l'apprenant travaille seul dans un centre de ressources pédagogiques. Il peut utiliser des ressources "papier", des CD rom, accéder à des sites Internet,... Il peut aussi faire appel au formateur ou à un autre stagiaire. Chaque séquence est

préparée et évaluée avec le formateur ; les activités de positionnement et d'évaluation représentent plus de 7 % du nombre total d'heures. Le reste correspond à des regroupements par domaines ou niveaux.

La majorité des APP ont développé des réseaux d'antennes délocalisées afin d'offrir un service au plus près de la demande. Près de 4000 personnes en ont bénéficié en 2001. Des liaisons Internet et/ou visioconférence, entre apprenants et formateurs distants, sont utilisées par plus d'une centaine de sites. Interrogés, ces apprenants déclarent qu'ils ne seraient pas venus en formation sans cette proximité. La preuve que les nouvelles technologies mises en œuvre dans le cadre de la FOAD permettent à des publics nouveaux de bénéficier de la formation.

Les APP assurent également de l'accompagnement méthodologique à des personnes inscrites auprès d'un opérateur de formation à distance dont le CNED. Dans ce cadre, les APP ont accueilli, en 2001, 4000 inscrits au CNED.

Malgré des résultats probants...

A la sortie de l'APP, le nombre de demandeurs d'emploi diminue, ils ne sont plus que 37%, **soit une diminution de 23%**. **Ce chiffre diminue encore lors des enquêtes réalisées pour le suivi à 3 et 6 mois : le pourcentage de demandeurs d'emploi n'est plus que de 31% des situations connues**. 88% des publics estiment avoir atteint, ou partiellement atteint, les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

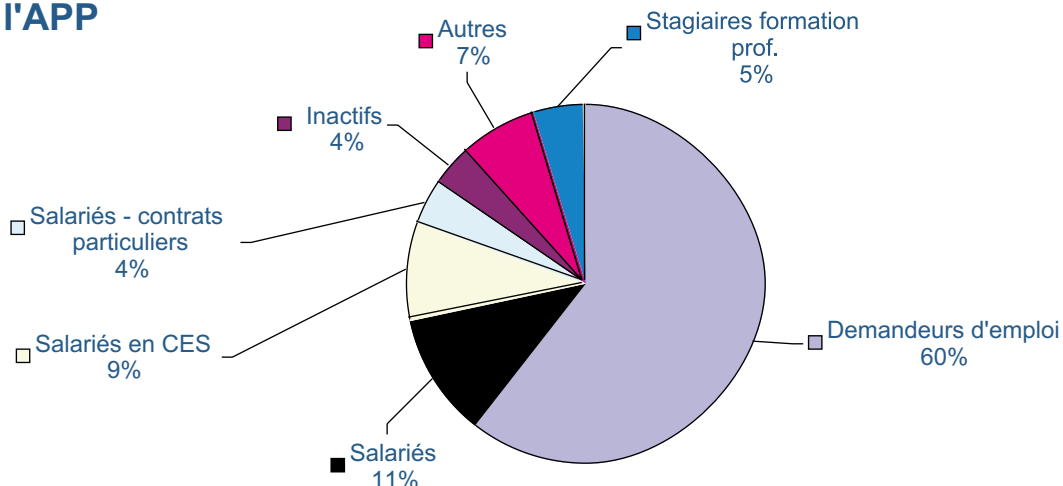
Pour les résultats connus, le taux de réussite aux examens s'élève à plus de 70% et celui des concours administratifs à 42.

... les APP ne peuvent pas répondre à toutes les demandes.

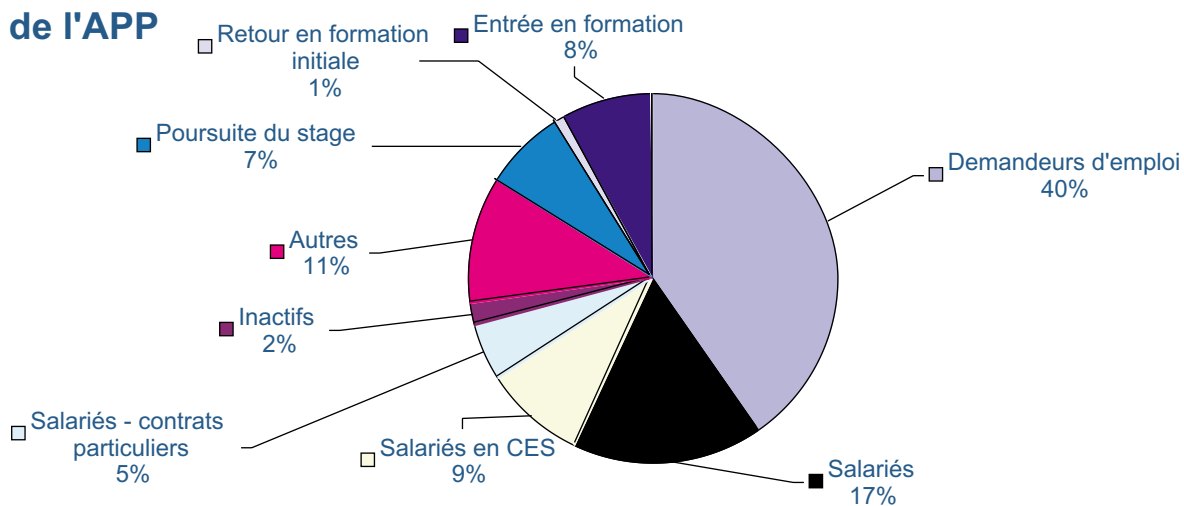
Malgré l'accroissement constaté du public formé, les APP n'ont pu répondre à toutes les demandes. Ils sont nombreux à avoir dû différer à janvier 2002 l'entrée de nouveaux apprenants, faute de disposer des moyens financiers nécessaires. Cette remarque vaut, tant pour les financements publics concernant les demandeurs d'emploi, que pour les salariés. Ceux-ci sont nombreux à se présenter, mais les financements ne sont pas toujours accessibles (manque d'information de l'entreprise ou de l'OPCA ou souhait du salarié de ne pas "alerter" son employeur en exprimant un désir de formation).

La proximité et la souplesse des prestations proposées par les APP leur ont permis, en 2001, de répondre à un public plus large et plus nombreux. Il reste à espérer que le contexte de l'année 2002 leur offrira la possibilité de mieux répondre à l'ensemble des demandes.

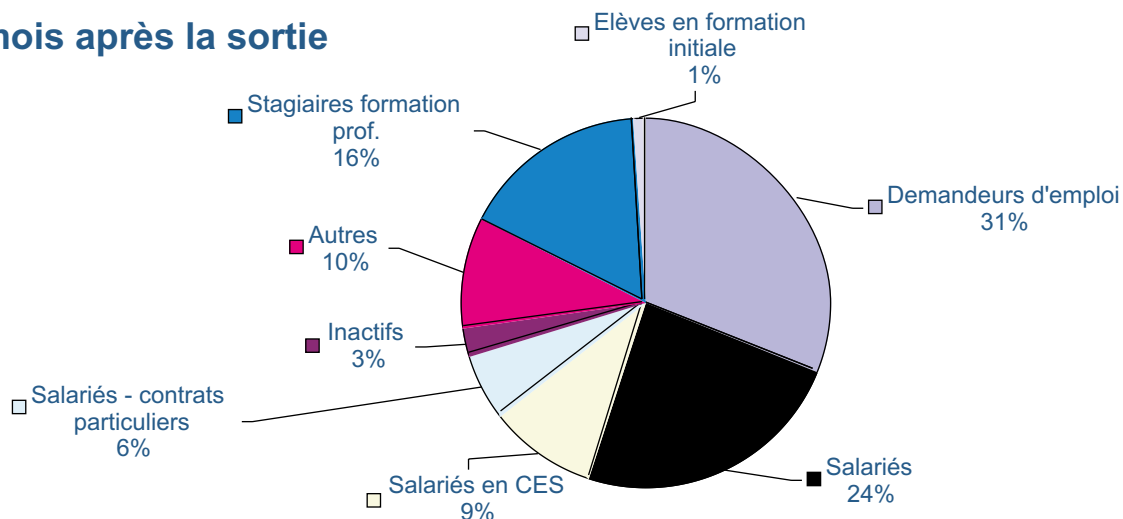
Entrée à l'APP



Sortie de l'APP



3 à 6 mois après la sortie



Bilan APP 2001

165 000 personnes accueillies dans les APP en 2001

STRUCTURES D'ACCUEIL

	Personnes	%
Missions locales PAIO	18 764	11,10%
Agences locales ANPE	47 011	28,30%
CIO	1 564	0,90%
Entreprises - ASFO - FAF	14 633	8,80%
Organismes de formation	18 162	10,90%
Travailleurs sociaux	6 879	4,10%
Autres structures	17 222	10,30%
Candidatures spontanées	41 614	25,90%
Total	165 849	

Moyenne par APP
355

176 000 personnes formées en 2001 dont 145 000 nouvelles entrées

EFFECTIFS

	Personnes
personnes en formation au 1er janvier 2001	31 118
personnes ayant débuté leur formation en 2001	144 965
Total : personnes formées en 2001	176 083

Moyenne par APP
385

Public et financeur

	Hommes		Femmes	
	16-25 ans	26 et +	16-25 ans	26 et +
DRTEFP convention APP	6 037	6 237	14 892	28 190
Conseil Régional spécifique APP	2 214	5 054	4 430	16 056
Salariés d'entreprises	1 437	3 294	2 052	7 920
Autres financements	4 255	7 819	8 006	27 000
Totaux	13943	22404	29380	79166

Hommes	Femmes
36 347	108 546
25,1%	74,9%

16-25 ans	26 ans et +
43 323	101 570
29,9%	70,1%

Tranches d'âge en fonction du sexe

	Hommes	Femmes
16-25 ans	13 943	29 380
26 ans et +	22 404	79 166

Niveau de formation

	16-25 ans	26 et +	Total	%
Niveau VI	6 388	12 704	19 092	13,1%
Niveau V bis	8 929	16 079	25 008	17,2%
Niveau V	12 405	35 632	48 037	33,1%
Année terminale de BAC	15 668	37 530	53 198	36,6%

Situations de toutes les personnes lors de leur arrivée à l'APP

	16-25 ans	26 et +	Total	%
Stagiaires de la formation professionnell	4 743	2 090	6 833	4,7%
Salariés - contrats de travail particulier	3 465	2 609	6 074	4,1%
Salariés en CES	2 337	10 406	12 743	8,7%
Salariés de droit commun	2 516	13 937	16 453	11,3%
Demandeurs d'emploi	24 610	63 251	87 861	60,4%
Inactifs	1 673	3 465	5 138	3,5%
Autres statuts	3 962	6 236	10 198	7,1%

Projets des personnes

Etape suivante prévue après l'APP	Personnes	%
Poursuite du stage en cours (sous-traitance)	5 775	4%
Entrée en formation (préqualif., qualif,...)	30 449	21%
Retour en formation initiale	2 729	2%
Recherche d'emploi Accès à un emploi par concours	60 584	42%
Changement de secteur professionnel Promotion ds emploi	17 089	11%
Autres	27 791	20%

Zoom : objectifs précis de certains stagiaires

Préparation à	Personnes	%
une entrée en formation: examen, concours, tests	30 704	58%
un examen professionnel	8 149	15%
un examen d'enseignement général	3 025	6%
un concours "administratif"	11 065	21%
Total	52 943	

12 550 000 heures de formation réalisées

FINANCEMENTS

	Heures	%	mères de famille	détenus
Convention de la DRTEFP	4 944 691	39,3%	831021	113972
Autres financements Etat (dont CES)	1 788 291	14,2%		
Convention du Conseil Régional	2 606 954	20,7%		
Conventions avec des entreprises + CIF	945 100	7,5%		
Individuels payants	275 408	2,2%		
Autres	1 994 926	16,1%		
Total	12555370			

SITUATIONS PÉDAGOGIQUES

	Heures	%
Positionnement début	564 715	4,5%
Auto-formation accompagnée	7 581 951	60,9%
Travail en petits groupes	2 127 941	17,1%
Ateliers thématiques permanents transv	1 889 556	15,1%
Positionnement fin de contrat	281 280	2,4%
Total	12 445 443	

DOMAINES

	Heures	%	
Accompagnement méthodologique	511 135	4,3%	
Français	3 077 892	26,1%	
Mathématiques	2 126 004	17,9%	
Raisonnement logique	197 780	1,6%	
Monde actuel - histoire - géographie	239 611	2,0%	
Expression-communication	344 612	2,9%	
Langues	680 927	5,7%	dont Informatique
Culture technologique de base	3 556 034	30,1%	2691169
Autres	1 086 501	9,1%	
Total	11 820 496		

136 000 personnes ont terminé leur formation dans l'année

DUREE TOTALE DE LA FORMATION

	Formation achevée	Formation interrompue	Total	%
Inférieure ou égale à 50 heures	48 856	12 456	61 312	42,8%
51 à 100 heures	32 855	5 671	38 526	26,9%
101 à 200 heures	26 550	3 677	30 227	21,2%
201 à 300 heures	11 877	1 086	12 963	9,1%
Total	120 138	22 890	143 028	

RYTHME HEBDOMADAIRE MOYEN

	Personnes	%
Inférieur ou égal à 9 heures	78 982	56,8%
De 10 à 14 heures	32 752	23,5%
De 15 heures à 20 heures	27 157	19,7%
Total	138 891	

PERSONNES AYANT BENEFICIE DE FORMATION A DISTANCE

	Personnes	%
Conventions CNED	3 210	42,1%
Conventions AFPA (CNEFAD)	403	5,2%
Conventions autres prestataires	523	6,8%
Dispositifs de formation ouverte et à distance	3 499	45,9%
Total	7 635	

SITUATIONS A LA SORTIE DE L'APP

	Personnes	%
Poursuite du stage en cours	9 221	6,7%
Entrée en formation (préqualif, qualif,...)	10 172	7,4%
Retour en formation initiale	1 022	0,8%
Salariés - contrats de travail particulier	6 202	4,5%
Salariés en CES	11 062	8,2%
Salariés de droit commun	21 144	15,6%
Demandeurs d'emploi	50 711	37,2%
Inactifs	2 753	2,1%
Autres situations connues	13 775	10,1%
Situations inconnues	10 077	7,4%
Total	136 139	

ESTIMATION DES STAGIAIRES SUR L'ATTEINTE DE LEURS OBJECTIFS

Objectifs	Personnes	%
pas atteints	13 052	11,3%
partiellement atteints	31 265	27,2%
entièrement atteints	70 229	61,3%
Total	114 546	

Suivi des anciens stagiaires 3 à 6 mois après leur sortie

Saisie une fois par an , en avril/mai 2002 pour le public ayant fréquenté l'APP en 2001 (situations connues)

RESULTAT DES TESTS, EXAMENS, CONCOURS


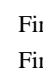
S'est présenté à	a échoué	a réussi	Total
une entrée en formation : examen, concours, tests	2 204	4 899	7 103
un examen professionnel	441	1 096	1 537
un examen d'enseignement général	155	386	541
un concours "administratif"	1 168	865	2 033

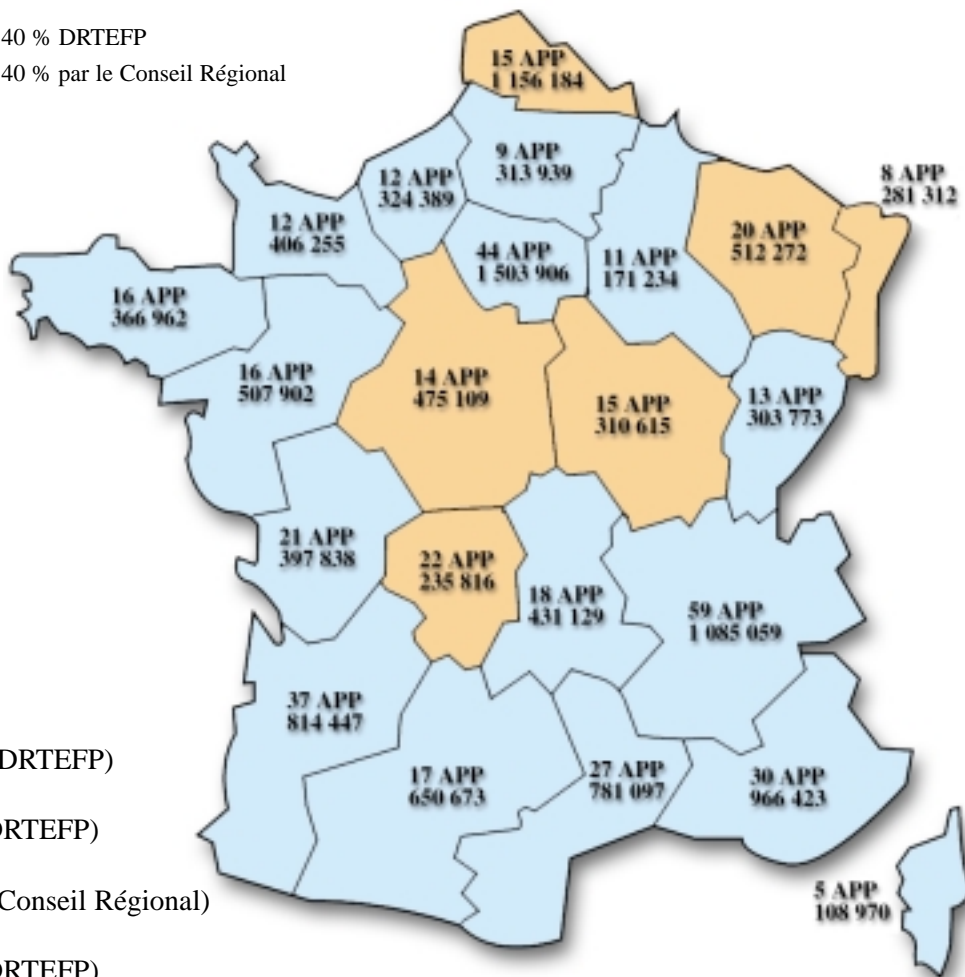
SITUATIONS DES ANCIENS STAGIAIRES DE L'APP

	Personnes	%
Stagiaires en formation	8 535	16,3%
Elèves en formation initiale	528	1,0%
Salariés - contrat de travail particulier	3 107	6,1%
Salariés en CES	4 888	9,3%
Salariés de droit commun	12 561	24,0%
Demandeurs d'emploi	16 188	31,0%
Inactifs	1 308	2,5%
Autres situations connues	5 078	9,8%

Cartographie régionale du réseau des APP

Sur la carte figure le nombre d'APP par région et le nombre total d'heures comptabilisées. Elle illustre la répartition des financements entre l'état et les régions.

-  Financement supérieur ou égal à 40 % DRTEFP
-  Financement supérieur ou égal à 40 % par le Conseil Régional



Nouvelle Calédonie : 1 APP,
en cours

St Pierre et Miquelon : 1 APP,
en cours

Guadeloupe : 5 APP,
147 603 (+40% DRTEFP)

Guyane : 1 APP,
81 716 (+40% DRTEFP)

La Réunion : 6 APP,
164 126 (+40% Conseil Régional)

Martinique : 6 APP,
53 811 (+40% DRTEFP)

Bulletin de IOTA+

Algora : 18-26, rue Goubet – 75959 Paris cedex 19 - Tél. : 01 48 03 90 00 – Fax : 01 48 03 90 21 - e-mail : iota.oger@app.tm.fr

Directeur de la publication : Jacques Bahry - Rédacteur en chef : Michel Tétart - Secrétariat de rédaction : Christiane Oger

Comité de rédaction :

C. Oger - M. Tétart - J. Vanderspelden - B. Veilex - E. Goyard.

Impression : Epigraph. Tél. : 01 48 41 45 94

ISSN : 0298 8070

Demande d'abonnement au bulletin de IOTA + (à n'utiliser que si vous n'êtes PAS un APP)

Organisme : _____

Mr, Mme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____